

La Ville de NEVERS

Nevers, préfecture du département de la Nièvre (58), 33 000 habitants, ville centre d'une agglomération de près de 70 000 habitants, est idéalement située au cœur de France.

**Recrute un Apprenti en BPJEPS - Sport pour tous (H/F)
A temps complet**

Grade cible : Apprentissage

Placé(e) sous l'autorité hiérarchique du Manager Sport, vous appréhendez les missions suivantes :

L'apprenti(e) sera accueilli au sein de la Direction des Sports, Evènement et Bien-être (DSEB) dans le fonctionnement de la coordination Sport et sera en formation avec l'organisme FORMAPI (Formation Apprentissage Professionnel Individualisée), en partenariat avec la ville de Nevers.

La DSEB proposera une immersion complète de l'apprenti(e), tant dans les domaines de la pédagogie que des savoirs administratifs.

L'apprenti(e) observera la conduite de projets pédagogiques dans le temps scolaire au cœur du dispositif de l'EPS à l'École Primaire.

Dans le cadre de l'École Municipale des Sports (EMS), l'apprenti(e) rencontrera différents publics d'âges allant des petits aux adultes à l'aide de multiples activités sportives.

L'apprenti(e) participera aux montages de différents dossiers de manifestations organisées par la ville ou en partenariat avec une association support.

Objectifs :

Acquérir les compétences d'animation

Améliorer les aptitudes à animer

Connaître le secteur professionnel de l'animation et des publics

Accélérer l'insertion dans la vie professionnelle

Développer des compétences en Activités Physiques pour Tous (APT)

Répondre aux besoins APT

Missions :

- Être en capacité d'encadrer des Activités Physiques et Sportives (APS), enfants et adultes
- Participer à l'élaboration, ainsi qu'à la mise en place des manifestations sportives
- Participer au développement de l'EMS
- Aider à la gestion des matériels pédagogiques et à son entretien
- Seconder les managers sur la partie administrative

Compétences à acquérir :

- La pédagogie
- La patience et la compréhension
- L'animation
- Savoir être à l'écoute
- Être capable de travailler en équipe
- Maîtriser l'outil informatique

Caractéristiques du candidat

Les prérequis pour l'entrée en formation :

- Être âgé de 18 ans au moins,
- Être titulaire du PSC1 (ou AFPS ou SST en cours de validité, ou PSE1 ou PSE2 en cours de validité ou AFGSU1 ou 2 toujours en cours de validité)
- Présenter un certificat médical de non contre-indication à la pratique des "activités physiques pour tous" datant de moins d'un an à la date d'entrée en formation
- Satisfaire aux tests de sélection BPJEPS spécialité "Éducateur Sportif" mention "Activités Physiques pour Tous" qui se dérouleront courant juillet/août en deux étapes :

°Test n°1 : test navette dit "Luc Léger" jugement de la puissance maximale aérobie

°Test n°2 : test d'habileté motrice

Clôture des candidatures :

Les candidats sont invités à adresser leur lettre de motivation et CV, dans les meilleurs délais, par mail à l'adresse suivante : emploi@ville-nevers.fr, en précisant l'apprentissage visé et l'établissement de formation.

Clôture des candidatures : **Le 31 mai 2022**

Date du début du contrat d'apprentissage : 01 septembre 2022.

Direction des Ressources Humaines et des Relations Sociales – 1 Place de l'Hôtel de Ville – 58036 NEVERS CEDEX

Le service gestion prévisionnelle des emplois et des compétences, reste à votre disposition pour tout complément d'information par mail emploi@ville-nevers.fr ou par téléphone au 03.86.68.46.46